Assemblée générale 2022

Compte-rendu

Samedi 25 juin 2022

Restaurant « L'Oliveraie » à Carcassonne (11)

Participants :

Délégués

	Nombre de licenciés en 2020	Maximum par comité		Lors de l'AG	
		Nombre de voix	Délégués	Nombre de voix	Délégués
Comité 09	130	**6**	6	0	0
Comité 11	276	**7**	6	5	4
Elyane CANAL – Christina JOLY – Emmanuel PERETTI – Julien FABRE					
Comité 12	566	**10**	7	4	2
Xavier ARMENGAUD – Sébastien LAGARDERE					
Comité 30	1055	**15**	8	2	1
Lucas BENONI					
Comité 31	3305	**26**	10	12	4
Germain BIEVLIET – Gilles CASTILLON – Joffrey CLAVEL – Valère VANHOVE					
Comité 32-65	458	**9**	6	4	2
Stéphanie FAUVEL – Nicolas CATOIS					
Comité 34	1446	**17**	8	13	6
Alain GILLE – Alex MARIMOUTOU – Théo TESSIER – Agnès TARDITS – Thierry BONATOUT – Savinien FERRANT					
Comité 46	519	**10**	7	0	0
Comité 48	207	7	6	0	0
Comité 66	730	**12**	7	6	3
Florent CHAYET – Emma VERGES – Rémy LANDRI					
Comité 81	666	**11**	7	2	1
Elodie MOREAU					
Comité 82	465	**9**	6	6	3
Eric GELIN – Olivier DERAM – Nicolas ROZ					
Ligue	9	**1**	1	1	1
Christophe FAULMANN					
Total	**9832**	**140**	**85**	**55**	**27**

Le quorum est atteint pour l'Assemblée Générale Ordinaire par 55/140 voix pour 27/85 délégués.

Membres du Conseil d'Administration :

David ANGELATS, Jean-François ANINAT, Anne-Sophie BIEULES, Germain BIEVLIET (représentant 31), Gilles CASTILLON (représentant 31), Martine CASTILLON, Florent CHAYET (représentant 66), Christophe FAULMANN (représentant Ligue), Alain GILLE (représentant 34), Janick KNAEBEL,

Invités

FFBaD : Yohan PENEL
Institutionnels : Jean-Pierre LECINA, Franck SCHISANO,
Partenaires : Erwan BUFFET (SPORTMINEDOR), Tatiana RUMEAU (COMATEC),
Officiels Techniques : Ludovic FAVRET, Rémy LANDRI (représentant 66),
Reconnaissances : Guy CANAL, Aude DURAND, Maël ERBIN, Arnold MATET,
Salariés : Tristan AURAND, Xavier DEMANZE, François DURIER, Louis DESPREZ, Yannick GARNIER, Jean-Maurice GASTAL, Roxane VENUTI,

Excusés :

Administrateurs : Xavier BOHARD, Kévin DELORY, Philippe HAZANE, Marcel MAUREL, Adrien MOGLIA, Laëtitia PALLOURE, Christian PRIVAT, Fayza ZIOUECHE,
Institutionnels : Jérôme CAREIL, Carole DELGA, Richard MAILHE, Yohan PENEL,
Partenaires : Thomas BLANCHETTE (HARMONIE MUTUELLE), Philippe TIBERE (BETON DE PARIS),
Officiels Techniques : Alain FABRE, Clément TISSIER, Hubert SALES, Jean-Louis GUICHARD, Laurent FERRAGUTI, Pascal PLANTECOTE,
Reconnaissances : Benjamin BADAULT, Patrick HENRY, Marilou MAUREL, Arthur WAKHEVITSCH,
Salariés : Mathieu AUBERT-LADRET, Manuel DUBRULLE, Frédéric MICHEL DE ROISSY.

Ordre du jour

09h30 : Accueil, émargement des présents, vérification des quorums
10h00 : Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire

Mot des Invités 2
Remerciement des Partenaires 2
1. Assemblée Générale Ordinaire 3
1.1. Désignation du Président de Séance 3
Décision 1 3
1.2. Adoption du Compte-Rendu de l'Assemblée Générale 2021 4
Décision 2 4
1.3. Rapport Moral du Président 4
Décision 3 5
2. Assemblée Générale Elective 5
2.1. Election Complémentaire au Conseil d'Administration 5
2.2. Election de Délégués Suppléants à l'Assemblée Générale FFBaD 6
Décisions 4 et 5 6
3. Assemblée Générale Ordinaire 7
3.1. Rapport Financier 2021 7
3.1.1. Présentation du Rapport Financier 7
3.1.2. Approbation des Comptes Annuels 11
Décision 6 11
3.1.3. Affectation du Résultat 11
Décision 7 13
Attribution des Mérites Fédéraux 13
3.2. Budget Prévisionnel 2022 14
3.2.1. Présentation du Budget Prévisionnel 14
3.2.2. Montant des Cotisations pour la Saison 2022-2023 17
Décision 8 18
3.2.3. Approbation du Budget Prévisionnel 18
Décision 9 18
3.3. Rapport d'Activité des Commissions 18
Clôture de l'Assemblée Générale 18

Vous pouvez consulter le support visuel utilisé lors de l'Assemblée Générale pour plus de clarté dans votre lecture :

AG 2022 - Déroulé

9h30 Accueil des participants au restaurant l'Oliveraie à Carcassonne

10h Ouverture de l'Assemblée générale

Christophe FAULMANN, Président de la Ligue Occitanie de Badminton, souhaite la bienvenue à l'Assemblée et adresse ses remerciements pour sa présence à :

> Jean-Pierre LECINA, Adjoint au maire de Carcassonne délégué aux sports.

Le Président souhaite excuser :

> Richard MAILHE, Président du CROS OCCITANIE, représenté par Christophe FAULMANN, également administrateur du CROS Occitanie,
> Yohan PENEL, Président de la Fédération Française de Badminton (FFBaD), représenté par Gilles CASTILLON, Vice-Président de la Fédération Française de Badminton, responsable JOP 2024,
> Carole DELGA, Présidente de la Région Occitanie,
qui n'ont pu se libérer aujourd'hui.

Le Président informe l'assemblée de la présence en début d'après-midi de Franck SCHISANO, représentant de la DRAJES.

Projection de la vidéo « Rétrospection de la saison 2021-2022 »

Mot des Invités

Jean-Pierre LECINA – Adjoint au maire de Carcassonne délégué aux sports

« Nous sommes heureux de vous accueillir à Carcassonne, ville sportive en entente avec le club de Trèbes pour le badminton.

La ville est en instance de rénovation d'un ancien complexe sportif qui sera mis à disposition des clubs sportifs locaux, notamment du badminton.

Je vous souhaite de bons travaux et vous remercie pour votre invitation ».

Départ de M. Jean-Pierre LECINA

Projection d'une vidéo de Yohan PENEL, Président de la FFBaD

Remerciement des Partenaires

Présentation des partenaires par David ANGELATS :

> Thomas BLANCHETTE d'HARMONIE MUTUELLE et Philippe TIBERE de BETON DE PARIS, qui n'ont pas pu venir aujourd'hui,
> Tatiana RUMEAU de COMATEC et Erwan BUFFET de SPORTMINEDOR, le partenaire équipementier sportif de la Ligue.

Tatiana RUMEAU – COMATEC

« COMATEC est une société Carcassonnaise avec un rayonnement international (+60 pays), spécialisée dans le packaging haut de gamme pour les professionnels de la restauration, salariant 30 personnes. Je vous remercie pour cette invitation et serai ravie de vous accompagner dans ce nouveau partenariat. »

Erwan BUFFET - SPORTMINEDOR

« SPORTMINEDOR est un magasin situé au nord de Montpellier et spécialisé dans la vente d'articles de badminton. Le partenariat avec la Ligue a commencé en 2019. Je tenais à remercier la Ligue car depuis le départ tout a été mis en œuvre pour aller vers le développement et la qualité, avec confiance et réactivité, au travers d'échanges toujours professionnels avec les élus comme les salariés. »

Remerciement des Officiels Techniques

Remerciement des Officiels Techniques nommés sur les compétitions régionales :

Christophe FAULMANN

« Je voudrais témoigner de la reconnaissance de la Ligue envers ses Officiels Techniques, sans qui aucune compétition ne pourrait avoir lieu, y compris nos compétitions régionales, que ce soit les Championnats, les étapes du Circuit Régional Jeunes, ou la Coupe Inter-Comités. Nous avons aujourd'hui la chance de compter parmi nous 2 d'entre eux, Ludovic FAVRET et Rémy LANDRI, qui ont respectivement officié sur le CRJ 2 et la Coupe Inter-Comités, et le CRJ 3. Merci à vous d'être et d'avoir été là. Par ailleurs, je tiens à remercier également Alain FABRE, Laurent FERRAGUTI, Jean-Louis GUICHARD, Pascal PLANTECOTE, Hubert SALES et Clément TISSIER qui n'ont pu se libérer aujourd'hui. »

Remise des récompenses Interclubs et « Volants d'Occitanie »

Les membres du CA remettent aux clubs de Montauban et Blagnac leurs récompenses suite à leur victoire en Interclubs Régionaux (Montauban en Régionale 2 et Blagnac en Régionale 1 et Pré-Nationale).

Sont ensuite remis les « Volants d'Occitanie » :

- Manifestation originale : Comité 81 et sa soirée « Bad Girl ». Contre le manque de femmes dans certains clubs, la soirée « Bad Girl » a permis à des dizaines de femmes du département de se retrouver le temps d'une soirée et jouer ensemble.
- Meilleur podium : Marilou MAUREL et Arthur WAKHEVITSCH pour leurs podiums en France et à l'International !
- Meilleure progression : Maël ERBIN des As du Volant Saint Sulpice (81)

La Ligue remercie tout particulièrement Elyane CANAL pour son implication dans le Badminton et dans la Ligue depuis 1987 et lui remet le Volant d'Occitanie d'Honneur, spécialement créé pour cette occasion.

Vous pouvez retrouver le détail des remises en images sur le site de la Ligue : Assemblée Générale 2022 : retrouvailles, récompenses et bilan ! – Le Badminton en Occitanie (badocc.org)

1. Assemblée Générale Ordinaire

1.1. Désignation du Président de Séance

Décision 1

Désignation du Président de séance – Vote à bulletins secrets

Contexte : Le Président propose Jean-François ANINAT, Secrétaire Général de la Ligue pour assurer le rôle de Président de séance.

Vote : **POUR** 55/55 voix **CONTRE** 0/55 voix **ABSTENTION** 0/55 voix

Jean-François ANINAT est désigné Président de séance à l'unanimité.

1.2. Adoption du Compte-Rendu de l'Assemblée Générale 2021

Remarque :
Savinien FERRANT (CD34)
« La réponse inscrite à la suite de ma question sur la refonte des ICR (question 4) ne correspond pas à celle qui a été donnée lors de l'AG 2021. »

Réponse de la Ligue :
« La réponse apportée le jour de l'AG n'était pas exacte, le responsable de commission Vincent BOUREZ a donc rectifié les informations données a posteriori. A ce sujet, la commission Interclubs est composée de 5 membres actifs, joueurs investis dans le championnat régional. Les capitaines ont eu la possibilité de faire remonter des informations via un questionnaire après chaque rencontre, la commission a donc travaillé à partir de ces informations pour proposer une refonte du règlement. L'entrée dans la commission reste bien entendu ouverte à tout bénévole souhaitant développer le championnat. »

Décision 2

Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale 2021

Contexte : Il est proposé d'ajouter la mention « a posteriori » à la réponse donnée à la question de Savinien FERRANT.

Vote : **POUR** 53/55 voix **CONTRE** 0/55 voix **ABSTENTION** 2/55 voix

Le compte-rendu de l'Assemblée Générale 2021 est approuvé à la majorité en tenant compte de la réponse apportée à M. FERRANT. La mention « a posteriori » est ajoutée. Ce compte-rendu est par conséquent disponible sur le site de la Ligue : Assemblée Générale – Le Badminton en Occitanie (badocc.org).

1.3. Rapport Moral du Président

Le Président remercie les délégués pour leur présence après ces années de crise. Il soulève cependant le faible taux de participation des Comités, 27 délégués présents sur 85 éventuels, avec un quorum fixé à 22 participants. Il remercie également les élus et non-élus membres des commissions ainsi que les salariés pour la qualité du travail fourni cette saison, par tous les acteurs et dans l'ensemble des secteurs.

Il informe l'Assemblée des mouvements liés aux Ressources Humaines en 2021 :

- Arrivée de Tristan AURAND en avril 2021 (alternant « Campus 2023 »)
- Départs :
  - Valérie COURTOIS (Secrétaire Administrative)
  - Alain FABRE (Trésorier Général, Vice-Président Responsable de la Vie Sportive)
  - Nicolas GALTIER (CTN) vers des missions 100% FFBaD et non plus 50% Ligue / 50% FFBaD
- Embauches :
  - Yannick GARNIER (Secrétaire Administratif et Vie Sportive) en septembre 2021 à BALMA (CDD puis CDI)
  - Louis DESPREZ (Chargé de communication et Développement) en novembre 2021 (CDD jusqu'en août 2022)
  - François DURIER promu directeur de structure au 1er janvier 2022
- Démission de Alain FABRE de tous ses mandats, notamment celui de responsable CLOT en mars 2021

Il devient donc nécessaire de réorganiser les secteurs touchés et les missions allouées aux salariés.

Le Président fait un point sur l'avenir du secteur RH de la Ligue et suggère l'embauche de Jean-Maurice GASTAL, actuellement salarié du GEASA. Il évoque également la nécessité de remplacer Louis DESPREZ et l'avenir de la commission Equipements suite au départ de Nicolas GALTIER, charge de travail qui retombera sur les salariés actuels de la Ligue, et notamment Xavier DEMANZE, coordonnateur Formations et Equipements.

Le Président déplore l'impact de la crise et de ces deux années de confinement sur le monde associatif et par extension sur les Comités et la Ligue, en témoigne le faible taux de présence des délégués aujourd'hui. Cependant la passion reste présente et réunit les bénévoles. Il est nécessaire de dynamiser le badminton pour relancer la pratique et le bénévolat, en mettant l'accent sur la communication, les concertations et discussions des instances, les nouvelles pratiques comme le AirBadminton et avant tout la convivialité.

Le Président continue avec un point sur le nombre de licenciés qui revient doucement à la normale après la relance de l'activité post-covid. En effet, la Ligue compte aujourd'hui 13 070 licenciés contre 9 832 en juin 2021, contre 14 300 avant la crise sanitaire.

Le Président présente les résultats sportifs des joueurs Occitans cette saison. A noter que les médailles obtenues à l'international ont été remportées en grande majorité par les joueurs Parabadminton (Espagne, Barhein, Canada).

Concernant l'avenir du badminton en Occitanie, le Président indique vouloir diriger les efforts des acteurs de la Ligue sur le projet territorial (création de clubs). Il souhaite également développer l'emploi et accompagner les Comités dans leurs projets de pérennisation de postes. Il souhaite par ailleurs valoriser davantage les Officiels Techniques, sans qui les compétitions ne peuvent avoir lieu. Selon lui il est aussi nécessaire d'offrir aux dirigeants la possibilité de se former, pour structurer et pérenniser les clubs. Il revient sur les Equipements qui sont un problème suite au départ de Nicolas GALTIER, la Ligue aura besoin d'être informée dès la création de nouvelles infrastructures sur son territoire. Il est indispensable que le badminton soit reconnu comme sport à part entière et que les instances soient consultées par les initiateurs de projets dès le lancement de ces derniers.

Le Président termine par souligner la fusion des deux clubs de Nîmes, l'OBC30 et l'UNB30 à la rentrée prochaine. Il souhaiterait que sur les grandes agglomérations, l'ensemble des clubs fusionnent de cette manière. Il est important de préciser qu'il n'est pas question de créer un seul club par agglomération, mais d'échanger d'une seule voix avec les institutions en ayant un seul groupe de nombreux licenciés. Il faudrait ainsi que les clubs s'organisent entre eux pour désigner un interlocuteur commun avec les mairies.

Décision 3

Rapport moral du Président

Vote : POUR 55/55 voix **CONTRE** 0/55 voix **ABSTENTION** 0/55 voix

Le rapport moral du Président est approuvé à l'unanimité.

2. Assemblée Générale Elective

2.1. Election Complémentaire au Conseil d'Administration

Il n'y a eu aucune candidature au poste d'Administrateur Ligue.

Pour rappel : Actuellement le Conseil d'administration est composé de 18 membres : 5 femmes et 13 hommes, 7 sièges sont à pourvoir en fonction de l'article 10.3 des Statuts.

Etaient donc à pourvoir :

- Soit 7 places de femmes
- Soit 6 places de femmes et 1 place d'homme
- Soit 5 places de femmes et 2 places d'hommes

Les Statuts complets sont accessibles sur le site de la Ligue : Statuts Occitanie (badocc.org)

Les Statuts Fédéraux complets sont accessibles ici : Fédération Française de Badminton Saison 2021-2022 (ffbad.org)

2.2. Election de Délégués Suppléants à l'Assemblée Générale FFBaD

Le Secrétaire Général rappelle que la Ligue dispose de 9 sièges de représentants à l'Assemblée Générale de la Fédération mais que certains ne sont plus actifs (plus de licence, départ vers une autre Ligue, démission). Malgré les suppléants, la Ligue a eu recours à 2 procurations et 2 représentants n'ont pu être présents lors de la dernière AG fédérale, alors qu'il est important que la Ligue y soit représentée au complet et porte l'ensemble de ses voix. Il est donc nécessaire que des suppléants soient élus.

Liste des délégués titulaires et suppléants élus en 2020 pour l'olympiade :
En Orange les représentants qui ne sont plus actifs. Les suppléants Eric CHARNIER et Christiane JOLY deviennent donc titulaires.

Représentant.es	
Titulaires	***Suppléants***
Christophe FAULMANN	
Jean-François ANINAT	
Gilles CASTILLON	
Alain FABRE	
Marcel MAUREL	
Christian PRIVAT	
Elyane CANAL	
David BRACHET	
Patrice MALVAULT	
	Eric CHARNIER
	Christiane JOLY
	Julien GORCAS

La Ligue a reçu 2 candidatures aux postes de représentants suppléants de la Ligue aux AG fédérales, celles David ANGELATS et Florent CHAYET.

David ANGELATS

« Il est important que la liste soit complète car c'est à ces moments que les décisions importantes se votent. Je candidate ainsi au poste de suppléant pour permettre à la Ligue de disposer de l'ensemble de ses voix si absence de titulaires. »

Florent CHAYET

« Si je suis élu, je représenterai la Ligue de manière critique vis à vis de la Fédération. Je ne suis par exemple pas satisfait de l'absence de rapport moral du Président Yohan PENEL et remercie le Président Christophe FAULMANN pour le sien, même si cet exercice n'est pas une obligation. Par ailleurs nous avons perdu notre représentant au CNOSF suite aux décisions du président de Fédération et il en va de même pour notre représentant à la Fédération Européenne de Badminton qui n'est pas reconduit pour la France mais représente aujourd'hui l'Israël. Ainsi, ceux qui trouvent que ça se passe très bien, ne votez pas pour moi ! »

Décisions 4 et 5

Election de délégués suppléants à l'Assemblée Générale FFBaD – Votes à bulletins secrets

David ANGELATS

Vote : **POUR** 53/55 voix **CONTRE** 0/55 voix **ABSTENTION** 2/55 voix

David ANGELATS est élu représentant suppléant de la Ligue aux AG fédérales à la majorité.

Florent CHAYET

Vote : **POUR** 47/55 voix **CONTRE** 3/55 voix **ABSTENTION** 5/55 voix

Florent CHAYET est élu représentant suppléant de la Ligue aux AG fédérales à la majorité.

Projection d'une interview de David TOUPE et Thomas JAKOBS

---

3. Assemblée Générale Ordinaire

3.1. Rapport Financier 2021

3.1.1. Présentation du Rapport Financier

En l'absence de Trésorier Général, le Président, qui a assuré la gestion financière avec le Secrétaire Général cette saison, présente le bilan financier 2021 à l'Assemblée.

BILAN SIMPLIFIE 2021					
ACTIF	**BRUT**	**AMORT**	**NET**	**NET 31/12/2020**	**VARIATIONS**
Immobilisations corporelles	176 592	84 042	92 550	100 346	-7 796
TOTAL ACTIF IMMOBILISE Ce sont les biens de la Ligue	**176 592**	**84 042**	**92 550**	**100 346**	**-7 796**
Stocks De volants	4 602	0	4 602	7 452	-2 850
Créances Clients	29 303	0	29 303	57 669	-28 366
Trésorerie active	511 762	0	511 762	299 983	211 778
Charges constatées d'avance	229 144	0	229 144	220 161	8 983
ACTIF CIRCULANT	**774 811**	**0**	**774 811**	**585 265**	**189 546**
TOTAL ACTIF	**951 403**	**84 042**	**867 361**	**685 611**	**181 750**
PASSIF					
Fonds associatif			123 127	123 127	0
Report à nouveau Report des années précédentes			78 761	58 956	19 805
Résultat de l'exercice			146 674	19 805	126 869
TOTAL FONDS PROPRES Ce sont les fonds en réserve dans les comptes de la Ligue			**348 562**	**201 888**	**146 674**
provisions pour investissements			12 115	13 625	-1 509
Provisions Règlementées			59 046	68 540	-9 494
SOUS-TOTAL			**71 161**	**82 165**	**-11 004**
Dettes financières (Pôle Narbonne)			20 645	27 539	-6 894
Dettes fournisseurs Reste à verser de fin d'année, factures à régler		38 073	53 236	17 763	35 473
Dettes sociales		15 162			
Produits constatés d'avance			373 757	356 257	17 500
TOTAL DETTES			**447 638**	**401 559**	**46 079**
TOTAL PASSIF			**867 361**	**685 611**	**181 750**

COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

CHARGES			PRODUITS	
COMPTES	**MONTANTS**		**COMPTES**	**MONTANTS**
60 - Achats divers	40 661		70 - ¨Produits et ventes	49 411
61 - Charges extérieures	9 785		74 - Subventions	218 663
62 - Services extérieurs	70 747		75 - Produits de gestion courante	629 432
63 - Impôts et Taxes	7 911		76 - Produits financiers	872
64 - Salaires et charges	211 314		77 - Produits exceptionnels	3 210
65 - Charges de gestion courante	419 968		78 - Reprise sur provisions	9 494
66 - Intérêts emprunts	1 103		79 - Transfert de charges	13 197
67 - Charges excep s/exercice antérieur	6 710			
68- Dotations et provisions	9 406			
Résultat de l'exercice	**146 674**			
TOTAL	**924 279**		**TOTAL**	**924 279**

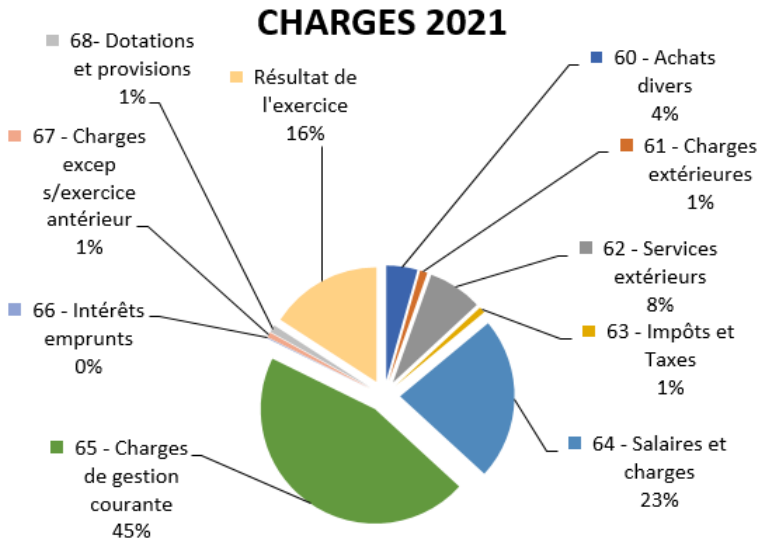

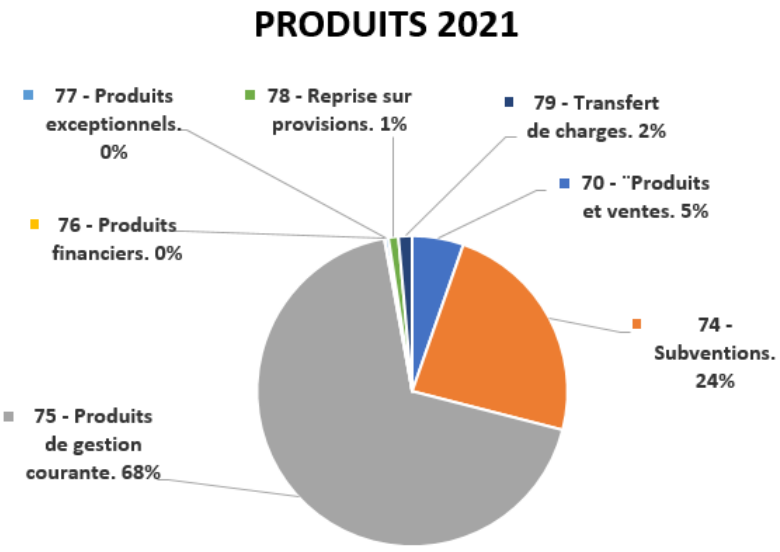

COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021							
CHARGES				PRODUITS			
COMPTES	2021	2020	2019	COMPTES	2021	2020	2019
60 - Achats Divers	40 661	18 115	16 312	70 - Ventes (Refacturations inscriptions, déplacements, stages, ...)	49 411	20 871	64 544
61 - Charges Extérieures	9 785	11 272	13 326	74 - Subventions et Aides (ANS, D2G, FFBAD, C.Régional, ...)	218 663	135 056	95 682
62 - Services Extérieurs	70 747	81 273	119 026	75 - Produits de gestion courante (licences, affiliations, ...)	629 432	658 342	792 253
63 - Impôts et Taxes	7 911	1 586	5 491	76 - Produits financiers	872	1 026	1 564
64 - Salaires et Charges	211 314	193 735	251 201	77 - Produits exceptionnels	3 210	5 687	3 851
65 - Charges de gestion courante	419 968	461 776	520 531	78 - Reprises sur provisions (contrats aidés, investissements, ...)	9 494	7 460	19 000
66 - Charges financières	1 103	1 413	1 698	79 - Transfert de charges	13 197	2 176	525
67 - Charges except./ex. antérieur	6 710	13 225	1 528				
68 - Dotations et provisions	9 406	28 418	29 617				
Résultat de l'exercice	**146 674**	**19 805**	**18 688**				
TOTAL	**924 279**	**810 813**	**958 731**	**TOTAL**	**924 279**	**830 618**	**977 419**

Il est important de noter les différences entre cette année et les années précédentes :

Dans les charges :

> 60 – Augmentation des charges car reprise de l'activité suite à la pandémie de covid (achat de volants, de tenues, des kits AirBad, de petit matériel, …),
> 61 – Les charges extérieures ont diminué suite aux aides de l'Etat et à la réduction des charges liées à l'emploi,
> 62 – Diminution des services extérieurs : moins de compétitions par rapport à une année pleine entraînant moins de communication et de déplacements des équipes ETR et éducateurs,
> 64 – Diminution par rapport à 2019 suite aux mouvements en ressources humaines et contrats aidés. A noter qu'en 2020 les salariés étaient à temps partiel ce qui explique ce creux,
> 65 – Baisse du nombre de licenciés, la part totale à reverser aux clubs est donc diminuée. A noter que le nombre de licenciés repart à la hausse cette saison, mais que le bilan financier s'effectue sur une année civile et non une saison sportive. Ainsi seulement les 5 premiers mois de la saison 2021-2022 sont pris en compte dans ce budget, contre les 7 derniers mois de la saison 2020-2021, d'où cette diminution des charges de gestion,
> 67 – Régularisation des années antérieures,
> 68 – Amortissement du matériel, minibus.

Dans les produits :

> 74 – Augmentation des aides de l'Etat,
> 75 – Baisse du nombre de licenciés.

Conclusion :
Exercice positif de 146 674€ contre environ 20 000€ les années précédentes. Cette différence est liée aux aides massives de l'Etat pour aider les associations à faire face à la crise sanitaire et l'arrêt de l'activité.

3.1.2. Approbation des Comptes Annuels

Décision 6
Approbation du bilan financier 2021

Vote : **POUR** 55/55 voix **CONTRE** 0/55 voix **ABSTENTION** 0/55 voix
Les comptes annuels 2021 sont approuvés à l'unanimité.

3.1.3. Affectation du Résultat

Le Président propose que l'excédent de 146 000€ passe en report à nouveau en prévision :

> D'un déficit de 40 000€ en l'absence du fonds de solidarité,
> Du développement des Officiels Techniques,
> D'une augmentation de la communication et des représentations afin de développer la visibilité et la reconnaissance du badminton comme sport à part entière,
> D'une augmentation des indemnités kilométriques,
> D'une diminution des aides à l'emploi pour les salariés,
> D'une augmentation des frais de gestion courante avec la relance de l'activité,
> D'une relance du projet territorial (plus de déplacements vers les clubs/municipalités),
> D'une accentuation sur l'emploi dans le badminton en Occitanie.

Par ailleurs, une partie de cet excédent sera reversé aux Comités qui n'ont pas touché les aides de l'Etat mais ont subi une diminution de leurs produits suite à la baisse du nombre de licenciés. Cela représente un total de 30 996€.

Mis à part ces 30 996€ et la prévision du déficit de 40 000€, aucune somme n'a encore été fixée sur les projets cités (en l'absence de Trésorier Général, tous les projets n'ont pas été chiffrés). Cependant les 75 678€ restants seront investis, d'où la volonté de basculer l'ensemble de l'excédent en report à nouveau.

	2018-2019		2019-2020		2020-2021	PERTE LICENCES ENTRE 2018-2019 et 2020-2021
COMITES	NOMBRE LICENCES JEUNES ET ADULTES	NOMBRE LICENCES MOINS DE 9 ANS	NOMBRE LICENCES JEUNES ET ADULTES	NOMBRE LICENCES MOINS DE 9 ANS	NOMBRE LICENCES JEUNES ET ADULTES	
09	224	3	245	2	130	97
11	441	14	500	14	276	179
12	734	9	742	11	566	177
30	1 508	92	1 590	54	1 055	545
31	4 597	66	4 489	46	3 305	1 358
32 65	598	10	583	11	458	150
34	2 210	45	2 139	50	1 446	809
46	702	25	681	19	519	208
48	278	4	273	5	207	75
66	1 172	38	1 133	34	730	480
81	808	27	842	21	666	169
82	674	20	622	24	465	229

30 996 €

Questions :

> *« Les Comités sont-ils au courant du versement de cette somme ? »*

Réponse : *« Cette proposition a été votée en CA le samedi 14 mai, les Comités représentés étaient donc informés mais il était nécessaire de la valider aujourd'hui en AG. »*

> *« Pourquoi flécher l'excédent sur les comités directement et ne pas diminuer les cotisations Ligue la saison suivante ? »*

Réponse : *« Certains Comités ont des difficultés dès aujourd'hui et basculer de cette manière entraînerait un décalage de plusieurs mois de la remise à flot des caisses de ces Comités. Par ailleurs, impacter la part Ligue va impacter le budget de l'année suivante et non celui de cette année, ce qui agrandirait le déficit prévu, alors que la Ligue s'appuie sur ces cotisations pour financer ses emplois. Cette manière d'agir est donc plus simple et plus directe. »*

> *« Comment sont calculés ces 30 996€ ? »*

Réponse : *« Ils sont calculés en multipliant la perte de licenciés estimée entre 2018-2019, saison avant la crise sanitaire et 2020-2021, et la part comité de chaque Comité cette année-là. Chaque Comité recevra donc le montant qu'il aurait dû percevoir si le nombre de licenciés s'était maintenu. »*

Remarque :

> *« C'est dommage de proposer cela si tard car certains Comités ont déjà voté l'augmentation de leurs cotisations pour éponger ces pertes »*

Réponse : *« Il faut plutôt voir ce versement comme une bonne surprise, l'idée n'est pas seulement d'éponger les pertes, mais également d'investir sur les territoires dans des projets qui auraient pu être abandonnés par manque de moyens. Par ailleurs il fallait que cette proposition soir entérinée lors de l'AG, la Ligue travaillait encore sur cette mesure et ne pouvait pas se prononcer alors que les Comités réunissaient leurs AG. »*

Décision 7

Affectation du résultat 2021

Vote : **POUR** 51/55 voix **CONTRE** 0/55 voix **ABSTENTION** 4/55 voix

L'excédent de 146 674€ est affecté en report à nouveau à la majorité.

Attribution des Mérites Fédéraux

Les représentants de la Ligue présents remettent les Mérites Fédéraux des années 2019, 2020, 2021 et 2022 aux récompensés ou à leurs suppléants. Comme aucune réunion en présentiel n'avait été organisée depuis la crise sanitaire, ces récompenses n'avaient pas toutes été remises.

2019 :

> Guy CANAL (CD 11) – Or

2020 :

> Christiane JOLY (CD 11) – Bronze

2021 :

> Savinien FERRANT (CD 34) – Bronze

2022 :

> Sébastien LAGARDERE (CD 12) – Bronze
> Patrick HENRY (CD 12) – Bronze
> Alain GILLE (CD 34) – Bronze
> Germain BIEVLIET (Ligue) – Bronze
> Christophe FAULMANN (Ligue) – Bronze
> Fayza ZIOUECHE (Ligue) – Bronze

Retrouvez les photos des remises ici : Assemblée Générale 2022 : retrouvailles, récompenses et bilan !

Projection d'une interview de Arthur WAKHEVITSCH

Les membres de l'Assemblée Générale s'éclipsent le temps d'un repas à 13h00. La réunion reprend à 14h30 avec l'arrivée de Franck SCHISANO, représentant de la DRAJES, à qui le Président souhaite la bienvenue.

3.2. Budget Prévisionnel 2022

3.2.1. Présentation du Budget Prévisionnel

Le Président présente le budget prévisionnel 2022 à l'assemblée.

La première diapositive présente un budget non équilibré, la seconde un budget équilibré avec l'ajout du report à nouveau voté plus tôt.

Une partie du report à nouveau est déjà figée :

> Déficit prévisionnel,
> Part versée aux comités,
> Compensation de la perte d'aides pour les salariés.

Le reste est positionné à titre informatif sur les projets cités lors de la présentation du bilan financier 2021 (reconnaissance des OT, communication, aide à l'emploi, …).

A noter que le résultat dépasse les 1 000 000€ mais que cela est dû aux 146 674€ d'excédent exceptionnel. Sans cela, le résultat aurait été de 900 000€ environ, comme les années précédentes.

Question :

> *« Quel est le nombre de licences utilisé dans le projeté ? »*

Réponse : *« C'est un projeté à 13 070 licences, le nombre de licenciés à l'heure actuelle. »*

Remarque de Franck SCHISANO sur le FDVA :

> *« L'Etat met en place des aides sur des projets spécifiques à travers le Fonds de Développement de la Vie Associative (FDVA) pour tout type d'association. Un dossier a par exemple été déposé en 2021 pour le AirBadminton. Ce fonds est différent de celui de l'Agence Nationale du Sport (ANS) qui est lui exclusivement dédié au Sport. Il faut pour en bénéficier déposer vos dossiers auprès des services départementaux Jeunesse et Sports, au sein des Directions des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN) »*

Remarque de Franck SCHISANO sur les aides à l'emploi :

> *« Il existe également des fonds spécifiques destinés à l'emploi au travers de trois dispositifs (1 jeune 1 solution, PST emploi, …), qui sont gérés par les services de l'Etat et disponibles auprès de chacune des Fédérations. Aujourd'hui il n'y a aucune demande des comités badminton, mais il est envisageable sur 2023 de réitérer ce type de demandes, qui pourraient permettre de relancer l'activité et la pérennité de l'emploi. »*

PREVISIONNEL 2022 - SANS PROPOSITIONS UTILISATION RESULTAT 2021

COMPTES	PREVISIONNEL 2022	REALISE 2021	REALISE 2020
60 - Achat	**24 650**	**40 661**	**18 114**
Achats VOLANTS et EQUIPEMENT	9 900	3 773	13 092
Achats LOTS et RECOMPENSES	1 850	703	3 015
Achats marchandise,petit matériel et fournitures	6 900	30 615	5 608
Achats matières premières	3 000	2 720	1 596
Variation des stocks	3 000	2 850	-5 198
61 - Services extérieurs	**13 270**	**9 785**	**11 271**
Locations	11 000	7 129	7 923
Entretien et réparation	1 100	1 701	1 068
Assurances	1 170	955	2 280
62 - Autres services extérieurs	**96 150**	**70 748**	**81 274**
Rémunérations intermédiaires	17 740	24 258	29 624
Honoraires	7 100	7 197	8 867
Publicité, publication	1 310	434	504
Déplacements, missions	60 000	31 964	34 380
Frais postaux-télécommunications-bancaires	2 500	2 621	2 494
Divers	7 500	4 275	5 404
63 - Impôts et taxes	**5 290**	**7 911**	**1 586**
Impôts et taxes	5 290	7 911	1 586
64 - Charges de personnel	**297 521**	**211 314**	**193 735**
Rémunération des personnels	212 263	168 758	168 974
Charges sociales	72 258	39 369	21 204
Autres charges	13 000	3 188	3 557
65 - Autres charges de gestion courante	**459 884**	**419 968**	**461 777**
Licences et cotisations	414 884	383 315	416 804
Aides (clubs-famille-comités)	45 000	36 651	44 776
Charges diverses	0	2	197
66 - Charges financières	**900**	**1 103**	**1 413**
67 - Charges exceptionnelles	**2 000**	**6 710**	**6 903**
68 - Dotations et Porvisons	**10 000**	**9 406**	**34 740**
Dotation aux amortissements	10 000	9 406	14 740
Dotation aux provisions & Grands Evénements	0	0	0
Provision pour reduction aide emploi	0	0	0
Provision Réduction subvention	0	0	0
Provision pour risque prud'hommal	0	0	10 000
Provision pour risque commercial	0	0	10 000
Provision investissement matériel			0
TOTAL DES CHARGES	**909 665**	**777 606**	**810 812**

COMPTES	PREV. 2022	REALISE 2021	REALISE 2020
70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	**60 600**	**49 412**	**20 871**
Refacturation inscription, déplacement,stages	60 600	49 412	20 871
74 - Subventions d'exploitation	**121 440**	**218 663**	**134 770**
Dont « ANS »	27 000	24 500	24 125
* Conseil régional	22 600	25 400	21 000
* Aides Emploi	31 840	14 863	15 052
AIDE FFBAD (création club + DG + CE...)	25 000	24 886	25 650
AUTRES + DONS + FOND DE SOLIDARITE + ETC	12 000	114 714	48 943
FDVA	3 000	14 300	0
75 - Autres produits de gestion courante	**679 444**	**629 432**	**658 666**
Licences et cotisations	679 344	629 242	658 342
Produits divers	100	190	325
76 - Produits financiers	**900**	**872**	**1 026**
77 - Produits exceptionnels	**3 000**	**3 210**	**5 647**
78 - Reprises sur provisions	**8 174**	**9 494**	**7 460**
Reprise sur provision risque prudo'hommal	0	7 168	0
Reprise sur provision reduction aides	8 174	2 326	3 500
reprise sur provision risque commercial	0	0	960
Reprise réduction de subvention	0	0	3 000
Reprise sur investissement	0	0	0
Reprise sur investissement materiel	0	0	0
79 - Transfert de charges	**2 500**	**13 197**	**2 176**
TOTAL DES PRODUITS	**876 058**	**924 280**	**830 617**

SYNTHESE	PREV. 2022	REALISE 2021	REALISE 2020
Total des Charges	909 665	777 606	810 812
Total des Produits	876 058	924 280	830 617
Résultat provisoire	**-33 607**	**146 674**	**19 805**

PREVISIONNEL 2022 - AVEC PROPOSITIONS UTILISATION RESULTAT 2021

COMPTES	PREVISIONNEL 2022	REALISE 2021	REALISE 2020
60 - Achat	**24 650**	**40 661**	**18 114**
Achats VOLANTS et EQUIPEMENT	9 900	3 773	13 092
Achats LOTS et RECOMPENSES	1 850	703	3 015
Achats marchandise,petit matériel et fournitures de bureau	6 900	30 615	5 608
Achats matières premières	3 000	2 720	1 596
Variation des stocks	3 000	2 850	-5 198
61 - Services extérieurs	**13 270**	**9 785**	**11 271**
Locations	11 000	7 129	7 923
Entretien et réparation	1 100	1 701	1 068
Assurances	1 170	955	2 280
62 - Autres services extérieurs	**96 150**	**70 748**	**81 274**
Rémunérations intermédiaires	17 740	24 258	29 624
Honoraires	7 100	7 197	8 867
Publicité, publication	1 310	434	504
Déplacements, missions	60 000	31 964	34 380
Frais postaux-télécommunications-bancaires	2 500	2 621	2 494
Divers	7 500	4 275	5 404
63 - Impôts et taxes	**5 290**	**7 911**	**1 586**
Impôts et taxes	5 290	7 911	1 586
64 - Charges de personnel	**297 521**	**211 314**	**193 735**
Rémunération des personnels	212 263	168 758	168 974
Charges sociales	72 258	39 369	21 204
Autres charges	13 000	3 188	3 557
65 - Autres charges de gestion courante	**459 884**	**419 968**	**461 777**
Licences et cotisations	414 884	383 315	416 804
Aides (clubs-famille-comités)	45 000	36 651	44 776
Charges diverses	0	2	197
66 - Charges financières	**900**	**1 103**	**1 413**
67 - Charges exceptionnelles	**2 000**	**6 710**	**6 903**
68 - Dotations et Porvisons	**10 000**	**9 406**	**34 740**
Dotation aux amortissements	10 000	9 406	14 740
Dotation aux provisions & Grands Evénements	0	0	0
Provision pour reduction aide emploi	0	0	0
Provision Réduction subvention	0	0	0
Provision pour risque prud'hommal	0	0	10 000
Provision pour risque commercial	0	0	10 000
Perte prévue 2022 comblée par résultat 2021	**33 607**		
Versement Perte Licence Comités	**31 000**		
Moins d'aide salarié, plus d'OT, plus de Communication et de Représentation, Indemnité km, Aide Coupe InterComités ?	**10 000**		
Boost sur Création de Clubs et Aide à l'Emploi	**72 067**		
TOTAL DES CHARGES	**1 022 732**	**777 606**	**810 812**

COMPTES	PREV. 2022	REALISE 2021	REALISE 2020
70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	**60 600**	**49 412**	**20 871**
Refacturation inscription, déplacement,stages	60 600	49 412	20 871
74 - Subventions d'exploitation	**121 440**	**218 663**	**134 770**
Dont « ANS »	27 000	24 500	24 125
* Conseil régional	22 600	25 400	21 000
* Aides Emploi	31 840	14 863	15 052
AIDE FFBAD (création club + DG + CE...)	25 000	24 886	25 650
AUTRES + DONS + FOND DE SOLIDARITE + ETC	12 000	114 714	48 943
FDVA	3 000	14 300	0
75 - Autres produits de gestion courante	**679 444**	**629 432**	**658 666**
Licences et cotisations	679 344	629 242	658 342
Produits divers	100	190	325
76 - Produits financiers	**900**	**872**	**1 026**
77 - Produits exceptionnels	**3 000**	**3 210**	**5 647**
78 - Reprises sur provisions	**8 174**	**9 494**	**7 460**
Reprise sur provision risque prudo'hommal	0	7 168	0
Reprise sur provision reduction aides	8 174	2 326	3 500
reprise sur provision risque commercial	0	0	960
Reprise réduction de subvention	0	0	3 000
Reprise sur investissement	0	0	0
Reprise sur investissement materiel	0	0	0
79 - Transfert de charges	**2 500**	**13 197**	**2 176**
Résultat exercice 2021 - 4 items	**146 674**		
TOTAL DES PRODUITS	**1 022 732**	**924 280**	**830 617**

SYNTHESE	PREV. 2022	REALISE 2021	REALISE 2020
Total des Charges	1 022 732	777 606	810 812
Total des Produits	1 022 732	924 280	830 617
Résultat provisoire	**0**	**146 674**	**19 805**

3.2.2. Montant des Cotisations pour la Saison 2022-2023

Pas de changement des cotisations fédérales cette saison, pas de changement non plus des cotisations Ligue. A noter que la part Ligue n'a pas augmenté depuis la fusion en 2016.

Licence à l'année	FFBaD	Occitanie badminton	Total	
Adultes	28,57€	20,95€	= 49,52€	+ timbre comités
Jeunes	22,97€	20,95€	= 43,92€	
Minibads	12,23€	10,62€	= 22,85€	

Licence estivale	Comité 40%	Occitanie badminton 30%	FFBaD 30%	Total
Adultes	10€	7,50€	7,50€	= 25€
Jeunes	8€	6€	6€	= 20€
Minibads	4€	3€	3€	= 10€

Titre été	Comité 40%	Occitanie badminton 30%	FFBaD 30%	Total
Adultes	4€	3€	3€	= 10€
Jeunes	4€	3€	3€	= 10€
Minibads	2€	1,50€	1,50€	= 5€

Cotisation Affiliation Club	À la création du club	Les saisons suivantes	
		FFBaD	Occitanie badminton
	Gratuit	70€	40€

Remarque de Franck SCHISANO :

> *« Pérenniser l'emploi nécessite des fonds, monter les parts Ligue ou Comité reste une solution envisageable pour les augmenter. »*

Décision 8

Montant des cotisations pour la saison 2022-2023

Vote : **POUR** 53/55 voix **CONTRE** 0/55 voix **ABSTENTION** 2/55 voix
Un maintien du montant des cotisations Ligue est maintenu à la majorité.

3.2.3. Approbation du Budget Prévisionnel

Décision 9

Approbation du budget prévisionnel 2022

Vote : **POUR** 55/55 voix **CONTRE** 0/55 voix **ABSTENTION** 0/55 voix
Le budget prévisionnel 2022 est approuvé à l'unanimité.

3.3. Rapport d'Activité des Commissions

A tour de rôle, les responsables de secteurs, de commissions, ou les salariés missionnés présentent les rapports d'activités envoyés en amont aux membres de l'Assemblée Générale. Un temps d'échange est laissé après chaque présentation.

Vous pouvez retrouver le compte-rendu d'activité ici : Commissions.

Clôture de l'Assemblée Générale

Le Président remercie le secteur Administratif pour l'organisation de cette Assemblée Générale. Il remercie également les membres présents pour leur attention et leur pertinence dans leurs interventions, qui ont permis de respecter le timing préétabli. Il souhaite à toute l'Assemblée un bon retour et leur donne rendez-vous au plus tard à l'AG 2023, mais sans aucun doute avant lors de prochaines manifestations.

Fin des travaux à 17 :00

Le Président,
Christophe FAULMANN

Le Secrétaire Général,
Jean-François ANINAT